

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Laurentides

AVIS EST DONNÉ que conformément à la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et aux changements à des services éducatifs dispensés dans une école*, cet avis est publié dans le journal Accès, et est affiché au centre administratif, dans les écoles, dans les centres du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL), ainsi que sur son site Internet.

OBJET DE LA CONSULTATION

Conformément à l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Laurentides entend procéder à une consultation publique aux fins de modifier des aires de desserte d'une partie du secteur sud du territoire, à partir desquelles sont alimentées les écoles du secteur de Saint-Sauveur et de Sainte-Adèle.

Lors de la séance du conseil d'administration tenue le 9 octobre 2024, les membres ont lancé en consultation un projet de modification d'aires de desserte touchant en totalité ou en partie l'école de l'Expédition, l'école primaire de Saint-Sauveur (pavillons de La Vallée et Marie-Rose) et l'école Saint-Joseph, considérant l'ouverture prochaine d'une nouvelle école dans le secteur de Saint-Sauveur.

Ce projet comprend une analyse des principaux éléments et critères de décision ainsi que des hypothèses d'organisation relativement à de possibles mouvements de clientèle scolaire dans le secteur de Saint-Sauveur, le tout en regard des prévisions démographiques.

Il est possible de consulter ce projet de modification sur le site Internet du CSSL, sous l'onglet Consultation publique.

TENUE DES ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE

Les assemblées de consultation publique se tiendront :

En présentiel

14 novembre 2024 à 19 h

École primaire de Saint-Sauveur (pavillon de La Vallée)

167, rue Principale, Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6

En virtuel

18 novembre 2024 à 19 h

Les informations pour accéder à la séance virtuelle seront diffusées sur la page d'accueil du Centre de services scolaire des Laurentides au moins une semaine avant la tenue de la rencontre.

PRÉCISIONS ET EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour être entendu lors de cette assemblée publique de consultation, toute personne ou tout organisme doit en avoir fait la demande écrite au directeur général du Centre de services scolaire à consultationpublique@csslaurentides.gouv.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Centre administratif du Centre de services scolaire des Laurentides

Direction générale

13, rue Saint-Antoine, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2C3

Toute personne ou tout organisme désirant se faire entendre doit, **au plus tard le 12 novembre 2024 pour la rencontre en présentiel et au plus tard le 14 novembre 2024 pour la rencontre en virtuel**, produire un document faisant état des arguments qui seront présentés.

Pour les personnes qui ne désirent pas être entendues, mais qui veulent faire valoir leurs arguments, elles peuvent le faire dans un avis écrit contenant un bref exposé de ceux-ci ou un mémoire, et ce, avant le **20 novembre 2024** aux adresses ci-avant mentionnées.

Parallèlement, d'autres consultations auront lieu :

Comité de parents du CSSL : 21 octobre 2024

Conseil d'établissement de l'école de l'Expédition : 24 octobre 2024

Conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph : 5 novembre 2024

Conseil d'établissement de l'école primaire de Saint-Sauveur : 6 novembre 2024

Un rapport contenant la synthèse des arguments et recommandations à la suite des diverses consultations menées sera transmis aux membres du conseil d'administration le 4 décembre 2024. Ceux-ci devront délibérer et adopter le projet de modification le 11 décembre 2024.

Donné à Sainte-Agathe-des-Monts, ce 16e jour du mois d'octobre 2024.

Le secrétaire général,

Louis Piché

Centre
de services scolaire
des Laurentides

Québec 